



## Introduction du WLTP: fiche d'information

Le passage du NCEC (nouveau cycle européen de conduite) au WLTP (Worldwide Harmonized Light-Duty Vehicles Test Procedure) influe sur la consommation, les émissions de CO<sub>2</sub> et la catégorie d'efficacité énergétique des voitures de tourisme neuves.

### Que signifie WLTP?

Le WLTP fournit des valeurs plus proches de la réalité que le NCEC en ce qui concerne la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules à moteur légers. Il permet en outre une comparaison directe des véhicules en termes de consommation de carburant et d'émissions, à l'échelle mondiale.

### Pourquoi introduire le WLTP?

La consommation et les émissions mesurées avec le NCEC sont souvent nettement inférieures à celles mesurées en conditions de conduite réelles. Cet écart n'a cessé de croître depuis l'introduction du NCEC. L'introduction du WLTP doit réduire les écarts en matière de consommation et d'émissions de gaz d'échappement entre les conditions réelles et les essais en laboratoire.

### Quand le WLTP sera-t-il mis en place?

Depuis septembre 2017, le WLTP est introduit progressivement au sein de l'UE et en Suisse. Les véhicules peuvent ainsi d'ores et déjà faire l'objet d'une réception par type et être mis en circulation selon la procédure WLTP. Dès septembre 2018, tous les véhicules nouvellement immatriculés devront disposer des valeurs WLTP. Les changements pour l'étiquette-énergie ainsi que pour les informations dans la publicité et la documentation de vente interviendront le 1<sup>er</sup> janvier 2020. D'ici là, les valeurs WLTP seront converties en valeurs NCEC 2.0. Jusqu'au 31 décembre 2019, ces dernières devront obligatoirement figurer sur l'étiquette-énergie et dans la documentation de vente.

### Qu'est-ce que les valeurs NCEC 2.0 et pourquoi sont-elles différentes des valeurs NCEC?

Jusqu'à fin 2020, les valeurs WLTP des véhicules continueront d'être converties en valeurs NCEC à l'aide du logiciel de corrélation CO2MPAS de l'UE. Ces «nouvelles» valeurs NCEC 2.0 se basent sur des conditions d'essai partiellement adaptées et correspondant déjà au WLTP. Elles divergent des valeurs NCEC par leurs conditions d'essai, ce qui peut également avoir des répercussions sur l'attribution à une catégorie d'efficacité énergétique.

### A partir de quand les valeurs WLTP seront-elles utilisées pour vérifier si un importateur respecte son objectif en matière de CO<sub>2</sub>?

Une période de transition durant laquelle les valeurs WLTP seront mesurées et enregistrées physiquement et les valeurs NCEC 2.0 affichées parallèlement sera observée de 2017 à fin 2020. Jusqu'à fin 2020, les valeurs NCEC (ou les valeurs NCEC 2.0 pour les véhicules mesurés selon le WLTP) seront pertinentes pour la vérification du respect des objectifs. Comme par le passé, la Suisse s'aligne sur l'approche de l'UE.

*Vous trouverez de plus amples informations sous [FAQ sur le site Internet de l'OFEN](#).*